

KOESIO GROUPE
Société par actions simplifiée au capital de 17 697 150 euros
Siège social : 53 Avenue des Langories, 26000 VALENCE
430 355 495 RCS ROMANS

PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS
DU PRÉSIDENT DU 5 NOVEMBRE 2025

Monsieur Pierre-Eric BRENIER, agissant en qualité de Président de la société KOESIO GROUPE (ci-après dénommée la « **Société** ») sus-désignée,

A statué sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert de siège social
- Modification des dispositions de l'article 4 des statuts
- Pouvoirs pour les formalités

et pris les décisions ci-après.

Le Président conformément aux pouvoirs qu'il détient des articles 4 et 25 des statuts de la Société, décide transférer le siège social de la Société actuellement fixé 53 avenue des Langories à VALENCE (26000), à l'adresse suivante : **26 Chemin des Créateurs de Liens – 26000 VALENCE**, et ce avec effet à la date de ce jour.

En conséquence, le Président décide de modifier comme suit l'article 4 des statuts (*nouvelle rédaction*) :

Article 4 - Siège social - Succursales

Le siège social est fixé : 26 Chemin des Créateurs de Liens – 26000 VALENCE.

Il peut être transféré en tout endroit par simple décision du Président.

Le Président donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour accomplir toutes les formalités nécessaires.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le Président.

Pierre-Eric BRENIER
Président

